Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et

Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 51 (1994)

Heft: 4

Artikel: La musique et le sport

Autor: Jeu, Bernard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-998255

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La musique et le sport

Bernard Jeu

Bernard Jeu

Né le 16 juin 1929 à Roubaix, il a quitté ce monde le 15 août 1991 au terme d'une carrière universitaire de haut niveau, carrière dont une bonne partie des retombées sont à mettre au bénéfice du sport. Agrégé de philosophie, docteur ès lettres, il a enseigné aux universités de Lille et de Bruxelles et a longtemps séjourné en Union soviétique où il fut, à Moscou, attaché culturel à l'Ambassade de France. Spécialiste du tennis de table, il a dirigé la Fédération française avant de devenir membre du Conseil d'administration et du Bureau national olympique et sportif français. Pour Bernard Jeu le fait d'être «sportif» n'a jamais été un handicap à sa vocation de philosophe et, par lui, la philosophie a largement contribué à enrichir le sport.

Il a beaucoup écrit: «Le sport, la mort, la violence» (Delarge), «Le sport, l'émotion et l'espace» (Vigot) entre autres. Le petit texte qui suit forme une excellente introduction à la série d'articles de Fred Greder sur «La musique et le mouvement». (Y.J.)

C'est le modèle musical et sportif qui sert encore d'horizon de référence vers 375 lorsque, dans un but religieux, saint Basile veut montrer que la réussite ne souffre pas la dispersion, la facilité, la médiocrité, qu'elle implique des choix et même l'orientation de toute une vie. Il écrit dans un opuscule intitulé «Aux jeunes gens sur la manière de tirer profit des lettres helléniques»: C'est comme dans les luttes gymniques, ou si vous voulez dans celles de la musique. On s'exerce dans les concours où l'on s'attend à être couronné. Pas un des athlètes qui pratiquent la lutte ou le pancrace ne s'en va ensuite travailler la cithare ou la flûte... Polydamas... arrêtait les chars dans leur course et, par ces exercices, fortifiait sa vigueur. Et Milon ne se laissait pas pousser hors du bouclier frotté d'huile... S'ils avaient, par attrait pour les airs de Marsyas ou pour ceux d'Olympos de Thrygie, abandonné la poussière des gymnases, seraient-ils parvenus à remporter des couronnes ou à épargner la dérision à leur corps? Il en va de même pour Timothéos. Il se garda bien d'abandonner la mélodie pour passer son temps dans les palestres. Sans cela il n'aurait pas acquis une telle supériorité sur tous dans la musique.

Un tel parallélisme culturel de la musique et du sport ne doit pas surprendre. Il est classique. Il figure en bonne place dans la «République» de Platon: Si donc nous avons imposé aux femmes les mêmes fonctions qu'aux hommes, il faut aussi leur donner la même éducation. – Oui. Or, nous avons enseigné aux hommes la musique et la gymnastique.

Tout le contexte social impose ce voisinage de la musique et du sport comme allant de soi. Flacelière note, dans la «Vie quodidienne en Grèce au temps de Périclès»: Il est certain qu'un joueur de hautbois au moins était attaché à chaque palestre. Sa tâche consistait à rythmer non seulement les exercices d'assouplissement du genre de ce que nous appelons

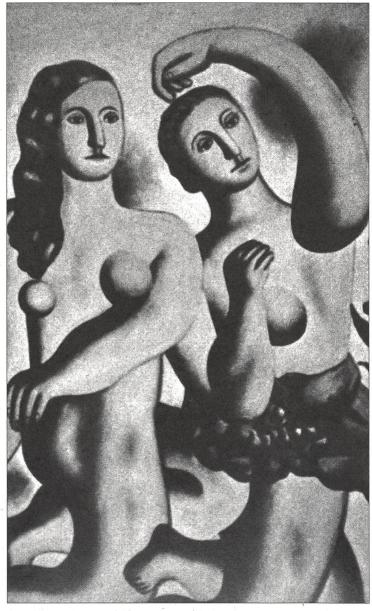
aujourd'hui gymnastique suédoise, mais même le lancer du disque ou du javelot et les autres sports.

Une partie non négligeable du lyrisme grec avait déjà consacré la rencontre de la poésie, de la musique et du sport. Simonide, Bacchylide et Pindare chantent, contre salaire, les vainqueurs des jeux. Leurs vers sont reçus comme des aphorismes et des lecons de sagesse. En 500 av. J.-C., c'est l'apogée de la musique grecque. Simonide a quarantedeux ans, Pindare vingt et un. Platon naîtra une dizaine d'années après la mort de ce dernier.

En réalité, il y a bien longtemps que la musique est associée au déroulement des grands jeux de la Grèce. Dans le tournoi olympique, il est devenu de tradition de célébrer les vainqueurs en exécutant l'«Hymne à Hercule» par lequel, en 660 av. J.-C., Archiloque de Paros avait remporté le prix de musique et de poésie.

Il convient de se rappeler aussi que, dans le tournoi pythique, la partie musicale est la plus ancienne. Pausanias, dans sa «Description de la Grèce», donne les noms des premiers vainqueurs: Crysothémis, Philammon, Thamyris. Il ajoute qu'Orphée, homme fier et glorieux dans les mystères, et Musée qui le copiait en toutes choses refusèrent de se soumettre à une compétition musicale, ce qui nous laisse supposer, derrière l'affabulation, de sérieux conflits culturels.

Tout cela ne se passe donc pas en marge de l'histoire et de la politique. Précisément l'introduction d'épreuves sportives aux jeux pythiques se fit à l'occasion d'une opération de police. On sait que les Criséens rançonnaient les pèlerins se rendant à Delphes. En 591 av. J.-C. le Thessalien Euryloque s'empara de Crisa, permit de restaurer les jeux, ce à quoi s'ajoutè-



Fernand Léger: la danse.



rent bientôt des compétitions gymniques à l'image d'Olympie.

On saisit là une discontinuité historique. Cela se traduit par les hésitations sur le nombre et le contenu des épreuves proposées. A cette époque, Mélampous remporta le prix de la harpe, Echembrote celui du chant accompagné de flûte et Sacadas, trois fois vainqueur consécutivement, le concours de la flûte seule. Mais on ne tarde pas à supprimer le chant accompagné de la flûte dont Echembrote restera l'unique vainqueur, parce que les airs joués étaient lugubres et, affirmait-on, porteurs de maladie. Il est visible que les jeux sont encore perçus comme une manière de mettre en harmonie l'individu, la société et le cosmos. C'est une médecine collective plus qu'un divertissement.

Mais on va ajouter une course de chars gagnée par Clisthène, tyran de Sicyone. On voit s'imposer le critère de la richesse dans le choix des disciplines offertes aux concurrents. Il faut en effet pouvoir disposer d'une écurie de course, être capable de payer le compositeur de l'ode triomphale et le fondeur du quadrige de bronze grandeur nature qui sera exposé en témoignage de reconnaissance.

Comme à Olympie, il y aura encore la course en armes. Cela veut dire que le régime de la cité implique la préparation militaire. Et il y aura des épreuves pour enfants. On met donc sur pied un système éducatif distinct des initiations anciennes.

Il arrive que les contemporains avec un soupçon de nostalgie saisissent ces discontinuités qu'ils sont en train de vivre, sans trop pouvoir se les expliquer. Pindare, dans la «Deuxième Isthmique», semble évoquer, lui, le poète et musicien professionnel, les temps révolus où des motivations plus nobles l'emportaient: La muse n'était pas cupide ni mercenaire. Terpsichore ne portait pas un masque d'argent sur son visage.

Mais quels sont ces temps heureux?

A l'époque historique, on ne peut plus comprendre ce qui réunit profondément la musique et le sport. A Olympie, on joue de la flûte pythique pendant le saut du pentathle. Pour expliquer ce fait, certains prétendent, rapporte Pausanias, qu'Apollon aurait figuré jadis au palmarès olympique, avant la restauration des jeux. C'est visiblement une pieuse invention pour dissimuler l'ignorance. Nous sommes en face d'un comportement aux significations oubliées. Ce qui est la définition même du rite.

Ce qui se profile sans doute derrière tout cela, c'est le mimodrame tribal, les cosmogonies archaïques, les danses chargées de contenu mythologique.

Et, s'il en est ainsi, musique et sport ont le droit de se réclamer d'une origine lointaine et commune. L'écho des profondeurs psychologiques, l'émotion actuellement ressentie, rejoint alors l'écho des profondeurs historiques. Les rites sont des rythmes. Le sport fait vibrer les foules.

Dans la modernité, un musicien au moins a voulu dire qu'il n'y restait pas insensible, Arthur Honegger, dont un mouvement symphonique fut présenté en public en 1928 sous le titre «Rugby»: Je me sens attiré par le rythme sauvage, brusque, désordonné, désespéré du rugby... Je cherche tout simplement à exprimer dans ma langue de musicien les attaques et les ripostes du jeu, le rythme et la couleur d'un match au stade de Colombes.

Voivenel, dans «Mon beau Rugby», rapporte qu'Honegger disait: Le rugby frappe droit comme la musique ellemême; une belle descente de trois quarts a son parallèle musical.

Ainsi la modernité rejoint-elle l'ancienneté du lien de la musique et du sport. On pense également au patinage artistique et à la gymnastique au sol. Mais on pourrait produire encore d'autres témoignages. C'est aussi, à Montréal, pendant les matches du Canadien, meilleure équipe du monde de hockey sur glace, un orgue qui joue dès que le coup de sifflet interrompt l'action et qui s'arrête aussitôt que l'arbitre remet le palet en jeu.

MACOLIN 4/1994 7